

## Après les bonnets rouges, les cirés jaunes ?

Isabelle Le Callennec, députée européenne (LR-PPE) et conseillère régionale de Bretagne, s'étonne de la disparition d'un ministère de la Mer à part entière à l'heure où la France doit peser dans les décisions prises, à Bruxelles, sur la pêche.



(Photo Lionel La Séau)

La composition du gouvernement de François Bayrou fait beaucoup réagir. Dans le secteur de la pêche, des voix s'expriment, inquiètes, voire révoltées. On le serait à moins. Quand Michel Barnier avait eu l'intelligence de nommer un ministre délégué à la Mer et à la Pêche, breton de surcroît, le Premier ministre nouvellement nommé par un Emmanuel Macron de plus en plus déconnecté, en confie la responsabilité à une ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche. Là où la pêche était considérée comme d'intérêt général majeur pour qui se soucie sincèrement de souveraineté alimentaire, elle risque sérieusement d'être de nouveau appréhendée sous l'angle de la seule biodiversité... à contre-courant des attentes.

En cette période de fêtes, où les familles se régalaient des bienfaits des produits de la mer, l'inquiétude est grande pour les acteurs français de l'ensemble de la filière, confrontée à des défis majeurs. Baisse de quotas, restrictions de pêche dans les Aires marines, fermeture du golfe de Gascogne, vétusté de la flotte, concurrence déloyale, décisions post Brexit, projets de parcs éoliens off shore, évolution de la consommation... Autant d'enjeux qui nécessitent une mobilisation à temps plein de la France, si tant est qu'elle estime avoir des intérêts à défendre... en Europe. Car c'est bien à Bruxelles que se décide la politique européenne de la pêche. Le Conseil européen des ministres en charge, qui s'est tenu mi-décembre afin d'examiner les TAC (Totaux admissibles de captures) et d'arrêter les quotas, en est l'une des illustrations.

« La France (...) risque fort d'être la grande oubliée dans les négociations décisives. »

À l'heure où la France et singulièrement la Bretagne, première région de pêche française, doivent s'organiser pour peser dans les négociations, la dilution dans un vaste ministère aux orientations purement écologiques ne dit rien qui vaille. Nous aurions été plus rassurés de savoir la pêche rattachée au ministère de l'alimentation !

2025 sera l'année de l'évaluation de la Politique commune de la pêche et donc de l'élaboration de la nouvelle PCP. C'est LE moment pour la France d'affirmer sa stratégie, à condition d'en avoir une ! Cela nécessite, entre autres, d'avoir répondu à la question : qu'est-ce que la pêche durable, une notion qui souvent divise les tenants d'une pêche compétitive, qu'elle soit côtière ou hauturière, et les ayatollahs des océans, qui militent pour l'interdiction pure et simple de l'activité de pêche.

Au Parlement européen, nous avons milité, singulièrement au PPE, pour que soit nommé un Commissaire dédié à la pêche et aux océans. Nous l'avons obtenu. Les États membres aux intérêts maritimes bien connus ne s'y sont pas trompés, qui s'organisent pour s'affirmer aux côtés de leurs pêcheurs auprès de la Commission européenne. La France, dont chacun mesure le recul de son influence, risque fort d'être la grande oubliée dans les négociations décisives. C'est la raison pour laquelle, en tant que députée européenne, j'invite les élus locaux, nationaux et européens à s'organiser, aux côtés de la profession, pour mettre le gouvernement devant ses responsabilités.